

## Barème des honoraires de transaction dans l'ancien Appartement et Maison

Mise à jour : 1 juillet 2025

	Montant de	Honoraires TTC		
De	0	à	19 990	14,50%
De	20 000	à	24 999	14,00%
De	25 000	à	29 999	13,50%
De	30 000	à	34 999	13,00%
De	35 000	à	39 999	12,50%
De	40 000	à	44 999	12,00%
De	45 000	à	49 999	11,50%
De	50 000	à	54 999	11,00%
De	55 000	à	59 999	10,50%
De	60 000	à	64 999	10,00%
De	65 000	à	69 999	9,50%
De	70 000	à	74 999	9,00%
De	75 000	à	79 999	8,50%

	Montant de	Honoraires TTC		
De	80 000	à	89 999	8,00%
De	90 000	à	99 999	7,50%
De	100 000	à	129 999	7,00%
De	130 000	à	169 999	6,50%
De	170 000	à	219 999	6,00%
De	220 000	à	289 999	5,50%
De	290 000	à	389 999	5,00%
De	390 000	à	519 999	4,50%
De	520 000	à	699 999	4,00%
De	700 000	à	999 999	3,50%
De	1 000 000	à	2 999 999	3,00%
	Au-delà de 3	2,50%		

Honoraires TVA incluse au taux en vigueur.

La rémunération TTC sera à la charge du mandant : (acquéreur ou vendeur conformément au mandat). En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont celles de l'agence ayant reçu le mandat initial.

POUR L'ACHAT DANS LE NEUF: EN VEFA OU LIVRABLE DE SUITE LES HONORAIRES SONT COMPRIS DANS LE PRIX

**VOUS VERREZ INDIQUE : « HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR »** 

LOCAUX COMMERCIAUX, LOCAUX PROFESSIONNELS, BUREAUX ... LES HONORAIRES SONT COMPRIS DANS LE PRIX.

De 50  $K\epsilon > 1M \epsilon = 6\%$  HT  $> 1M\epsilon$  à  $5M\epsilon = 5\%$  HT  $> 5M\epsilon$  à  $10M\epsilon = 4\%$  HT  $> 10M\epsilon$  à  $20M\epsilon = 3\%$  HT  $> 20M\epsilon = 2\%$  HT